

JUILLET-SEPTEMBRE 2017

RAPP^{ORT}



Thématique

WEST AFRICA NETWORK FOR PEACEBUILDING

BUILDING RELATIONSHIPS FOR PEACE



Démocratie et Gouvernance

Alternances en Afrique de l'Ouest:

LE TOGO SOUS TENSION

Alternances en Afrique de l'Ouest: LE TOGO SOUS TENSION

Introduction:

Ce trimestre a été particulièrement marqué par une série de manifestations publiques liées à la gouvernance au Togo. Tout est parti des manifestations des 19 et 20 août 2017 organisées par le Parti National Panafricain (PNP, parti d'opposition)¹ pour réclamer des réformes politiques en l'occurrence, la limitation à deux (02) du nombre de mandats présidentiels et qui ont entraîné des violences et des tensions. Ces tensions se sont exacerbées avec d'autres mouvements de rue. Ces différentes manifestations font craindre une instabilité politique au Togo.

A ce jour, l'escalade des violences verbales, la multiplication des appels à manifester par les acteurs « apolitiques » et les affrontements lors des manifestations ont envenimé la situation. Ce climat social devenu délétère est alimenté par des violations de droits de l'homme susceptibles d'enfoncer le pays dans le chaos, alors que les acteurs ayant déclenché cette crise évoquent leur soif d'alternance et de développement face à une conservation trop longue du pouvoir.

Dans l'optique d'aider à une sortie de crise au Togo, des acteurs de la société civile togolaise² et des institutions³ ont lancé des appels au respect des Droits Humains et à la démocratie à l'endroit des autorités du Togo mais aussi à l'endroit de l'opposition, en vue d'éviter des affrontements, voire des tueries. Des appels à la médiation ont également été faits.

Le présent rapport thématique s'attèlera d'abord à une analyse des poids électoraux des acteurs en présence au niveau de chaque zone touchée par les manifestations avec les risques y afférents (I). Le profil genre (II) sera traité ainsi que les mécanismes d'adaptation (III) pour enfin aboutir à des recommandations (IV) aux fins de préserver la paix relative au Togo.

I - Analyse des régions chaudes, des acteurs et des risques

Le Togo partage des frontières avec 3 pays dont le Bénin à l'Est, le Ghana à l'Ouest, et le Burkina-Faso au nord. Il a 5 régions (Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et Maritime) et compte 6.271.186 d'habitants.⁴ La géographie des points chauds révèle six (6) zones dont deux zones acquises à l'opposition (Sokodé et Lomé) et quatre (4) zones pourtant dominées par le parti au pouvoir (Mango, Kara, Bafilo et Anié) au regard des résultats de la dernière élection de 2015.



<https://fr.mapsofworld.com/togo/>

¹Parti d'opposition dirigé par son leader Tikpi Atchadam

²WANEP-Togo

CEDEAO : <http://www.ecowas.int/declaration-de-presse-de-sem-marcel-a-de-souza-president-de-la-commission-de-la-cedeao-sur-la-situation-au-togo/?lang=fr>

³WANEP : http://www.wanep.org/wanep/index.php?option=com_content&view=article&id=1109:wanep-declaration-on-togo-31-august-2017&catid=25:news-releases&Itemid=8

⁴Conférence Annexe du document, ressort territorial et chef-lieu des communes publié après la répartition administrative des communes soumise et votée à l'Assemblée Nationale en 2017

Lomé: Capitale du Togo, la ville cosmopolite de Lomé située dans la préfecture du Golfe à l'extrême sud-ouest du pays affiche 1 477 660 habitants. L'Ewe et le Mina sont les langues dominantes. Les religions moderne et traditionnelle sont pratiquées. Lomé est le bastion du parti d'opposition CAP 2015⁵ comme l'a relevé les résultats de l'élection présidentielle de 2015 (202 201 voix pour CAP 2015 contre 71 791 pour UNIR).⁶

Sokodé: Avec une population de 125 623 habitants, Sokodé se trouve au centre nord du pays et est le chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo. Le groupe ethnique principal est Kotokoli et la langue dominante est Kotokoli ou Tem. Bien qu'il s'agisse d'une ville multi-ethnique et multi-religieuse, la religion dominante est l'islam. Sokodé est la ville natale de M. Tikpi Atchadam, président du PNP. Le parti UNIR a remporté l'élection présidentielle de 2015 à Tchaoudjo avec 39 612 voix contre 21 340 pour CAP 2015.



© Pius Utomi Ekpei, AFP | L'opposant Tikpi Atchadam, lors d'un rassemblement à Lomé, le 6 septembre 2017.

http://scd.france24.com/fr/files_fr/imagecache/france24_large_652_338/article/image/tikpi-atchadam-m.jpg

Mango: Avec une population de 38 077 habitants et chef-lieu de la préfecture de l'Oti, Mango est une ville au nord du pays. La principale langue de la localité est le «Tchokossi» avec une place de prédilection à la religion musulmane. En 2015, la Coalition d'opposition (Combat pour l'Alternance Politique en 2015, CAP 2015) a réuni dans la préfecture de l'Oti 6 295 voix contre 50 206 pour le parti au pouvoir UNIR (Union pour la République).

Kara: Chef-lieu de la préfecture de la Kozah avec une population de 150 095 habitants, Kara est au nord du pays avec pour groupe ethnique principal les Kabyè. La majorité des autochtones sont des chrétiens. Le Président Faure Gnassingbé est originaire de la Kozah. C'est aussi le bastion du parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR), ex Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), qui y a remporté les élections avec 104 391 voix contre 6 189 pour le Combat pour l'Alternance Politique (CAP 2015) en 2015.



Président de la République togolaise, Faure Gnassingbé de 2005 à nos jours.

http://information.tv5monde.com/sites/info.tv5monde.com/files/styles/medium_article_list/public/assets/images/FAURE.jpg?itok=pXpjiN Fg

Bafilo: Avec une population 30 339 habitants et Chef-lieu de la préfecture d'Assoli, Bafilo est une ville située dans la région de la Kara. Elle est majoritairement peuplée de Tem (Kotokoli) et la langue la plus parlée est Kotokoli. L'islam est la religion prédominante. Dans la préfecture d'Assoli, le parti UNIR a obtenu lors des élections de 2015, 14 479 voix contre 4 787 pour le CAP 2015.

Anié: Chef-lieu de la préfecture d'Anié avec 68 654 habitants, Anié est situé dans la région des Plateaux au sud du Togo. Le groupe ethnique principal et la langue dominante sont le Tem ou Kotokoli. L'islam est la religion principale. La préfecture d'Anié est un bastion du parti UNIR qui a recueilli plus de voix à l'élection de 2015 (27 881 voix pour UNIR contre 6 609 voix pour CAP 2015). Ainsi, la dynamique de l'actuelle contestation populaire semble emballer des zones contrôlées en 2015 par le pouvoir en place.

⁵Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015), une coalition de l'opposition

⁶Union pour la République (UNIR), parti au pouvoir

- **Les motivations des protagonistes :
Le pouvoir et l'opposition**

Considérant les revendications de l'opposition togolaise, si toutefois on constate une volonté d'alternance pour la gouvernance au Togo, aussi bien pour le gouvernement que pour les institutions du pays, il faut se demander pourquoi l'opposition n'adhère pas totalement⁷ à l'avant-projet de loi qui consisterait à travailler sur la constitution (avec des lois transversales à la limitation des mandats) afin d'éviter des lacunes qui pourraient plus tard faire objet d'autres revendications ?

L'avant-projet de loi⁸ propose entre autres que les mandats des députés soient limités à deux (2), non renouvelable. Ce qui alors concernera aussi bien les députés de la majorité que de l'opposition.



Manifestations de l'opposition togolaise

https://togotribune.com/wpcontent/uploads/2017/10/crise_togolaise_initiative_dune_mediation_de_plusieurs_chefs_detat_de_la_region_confirmer.jpg



Des partisans du président Faure manifestent pour le soutenir dans les rues de Lomé, le mardi 29 août 2017.

<http://www.icilome.com/LogoNewsx/839030.jpg>

Quant au pouvoir en place, le président Faure Gnassingbé qui gouverne le Togo depuis 2005 semble travailler à son maintien⁹ au pouvoir. Il a succédé à son défunt père, qui a régné pendant 38 ans à la tête du pays.

Le projet de « protocole de démocratie et de bonne gouvernance » de la CEDEAO, prône la limitation des mandats présidentiels à deux, non renouvelables. En son temps, il faut se rappeler que le Togo et la Gambie avaient évoqué leur souveraineté pour éviter de ratifier le protocole.

Le projet de protocole de bonne gouvernance sur la limitation du nombre de mandat (harmonisation des constitutions de la Région CEDEAO en matière de mandat présidentiel) qui lors du 47ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, tenu en Mai 2015 à Accra, qui a été rejeté par le Togo et la Gambie, n'est jusqu'à alors pas encore été ratifié.

⁷L'opposition désavoue la volonté des parlementaires du pouvoir à conférer un caractère de « Non-rétroactivité » à la limitation des mandats présidentiels. Car cela permettrait à l'actuel chef de l'Etat de se [représenter](#) en 2020, voire en 2025.

⁸L'avant-projet de loi vise à réformer 3 articles de la Constitution. L'article 59 qui désormais stipulerait que le président de la République est élu pour un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois; l'article 60 restaurerait l'élection du président au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et non plus un comme c'est le cas actuellement, deux des revendications de l'opposition.

Mais il y a un problème : la phrase « en aucun cas nul ne peut exercer plus de deux mandats » qui figurait dans la Constitution de 1992 ne figure pas dans le texte qui doit être débattu. Et c'est là que le bât blesse. L'opposition compte sur cette phrase pour obtenir le départ immédiat du président Faure Gnassingbé, et dès la mise en application de cette modification constitutionnelle, explique [Jean-Pierre Fabre](#).

L'opposition craint surtout que cette réforme constitutionnelle ne met les compteurs à zéro et permet à Faure Gnassingbé de briguer un nouveau premier mandat, puis un éventuel deuxième et, potentiellement, de rester ainsi au pouvoir jusqu'en 2030.

Enfin, le 3e article à réformer concerne les députés. L'article 52, nouvelle version, limite le nombre de mandats de député à 2, ce qui n'était pas le cas avant. Bref, ce projet de réforme ne colle pas à la Constitution de 1992 dont l'opposition réclame la restauration. Il ne fait pas non plus mention du vote des Togolais de l'étranger, autre revendication entendue dans la rue depuis le mois d'août. (source : <http://www.rfi.fr/afrique/20170914-togo-contient-avant-projet-loi-reforme-constitution>)

⁹En plus des articles 52, 59 et 60 proposés par le gouvernement, l'article 158 a été également modifié par la majorité parlementaire (UNIR) le 19 septembre. L'article 158 modifié par la commission des lois constitutionnelles stipule que : « les dispositions des articles 52 et 59 ne sont pas applicables aux mandats réalisés et en cours des députés et du Président de la République ».

• **L'état des lieux et risques**

Le Togo est un pays où les initiatives de consolidation de la paix sont fragilisées par les violences qui surviennent durant des manifestations politiques¹⁰. Les différentes branches politiques identifiées permettent de mesurer le rapport de force qui existe dans l'arène politique national.

On peut observer que l'armée, a joué un rôle primordial¹¹ dans le maintien du pouvoir en place. La gestion du pouvoir et de ses institutions a valu au Togo des sanctions économiques, notamment de la part de l'Union Européenne (UE)¹². Ceci a eu un impact négatif non négligeable sur l'économie togolaise, un pays ayant pourtant une position stratégique où transite une quantité importante de marchandises des pays enclavés¹³.

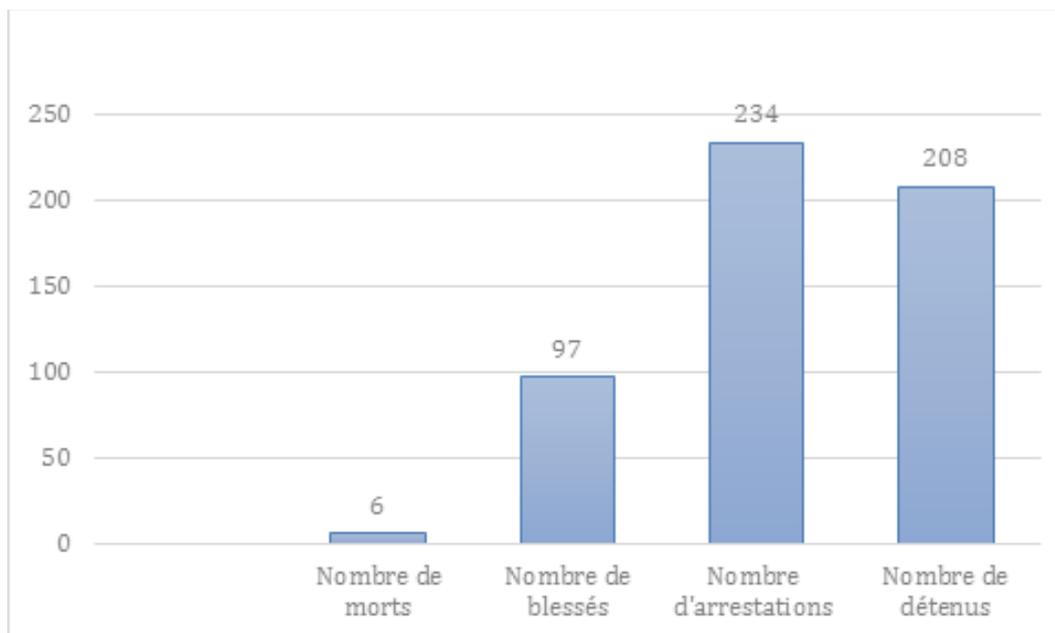
Face aux défis socio-économiques du Togo, les protestations multiformes de l'opposition togolaise et de la société civile, parfois violemment réprimées, n'ont jusqu'à pas abouti à la démocratisation souhaitée pour le pouvoir et ses institutions, voire booster la croissance des différents secteurs¹⁴. A ce jour, l'opposition togolaise maintes fois déboutée dans les urnes semble avoir choisi l'option de se réunir pour espérer parvenir à l'alternance par la rue.

Les populations n'hésitent plus à répondre à des mots d'ordre de désobéissance civile qui pourraient engendrer plus d'impact sur le mouvement déclenché par les partis de l'opposition, si la pression est maintenue à travers le pays.

Le pouvoir, pour sa part, modifie l'itinéraire des marches en invoquant la loi du 16 mai 2011¹⁵ relative aux conditions d'exercice de liberté de manifestation dans les lieux publics et qui est sujette à de diverses interprétations. Il se rend complice d'actes de répression¹⁶.



Violences lors des manifestations de l'opposition togolaise à Lomé les 18-19 août 2017
<https://i0.wp.com/gambia.smbcgo.com/wp-content/uploads/2017/08/Togo-anti-Faure-protest.jpg?fit=614%2C376&ssl=1&resize=350%2C200>



Bilan des manifestations publiques de l'opposition togolaise de juillet à septembre 2017 au Togo

¹⁵La loi du 16 mai 2011 est disponible sur <http://www.ditomediagroup.com/an/wp-content/uploads/2014/04/Loi-fixant-les-conditions-dexercice-de-la-libert%C3%A9-de-r%C3%A9union-et-de-manifestations-pacifiques-publiques.pdf>

¹⁶Fouilles et arrestations dans des domiciles à Sokodé, après les manifestations du 19 août qui ont fait 2 morts, un commissariat brûlé et des armes emportées...Amnesty International-Togo a dénoncé des actes de répression à domicile à Lomé, Sokodé et Bafilo.

II - Profil de genre

La crise sociopolitique entraîne une crise socio-économique. Les activités aux marchés tournent au ralenti et les commerces sont restés inactifs. Quand ils s'ouvrent, les commerçantes sont désœuvrées faute de clients qui redoutent la violence.

Par ailleurs, près de 300 togolais comprenant des femmes et des enfants ont fui le nord du pays (dans les régions des savanes et de la Kara) pour le Ghana, pays voisin, afin d'échapper à la répression des manifestations populaires.

Mais on note que dans l'opposition togolaise, on retrouve des femmes leaders¹⁷ qui ont prouvé leur capacité de mobilisation citoyenne et leur hauteur de vue dans les débats qui concernent la crise actuelle. En référence à ces dernières, des femmes participent aux manifestations dans les rues à l'appel de l'opposition, pour réclamer un état de droit, gage de promotion des droits des femmes en matière d'accès aux responsabilités politiques et instances de décisions pour un meilleur devenir du pays.



D'autres leaders de l'opposition togolaise

https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcRzaoxE4Ud5eZtmZwf_dQ-Q-J--kONxTcWMTW2aTmJ-MyZtaTNGf

Au niveau de la société civile, assez de femmes s'illustrent par leurs engagements dans le partage de leurs connaissances sur les droits humains, notamment dans des mouvements associatifs qui offrent des cadres d'échanges, de formation...

III- Mécanismes d'adaptation

Lors des premières manifestations qui ont entraîné des violences dans plusieurs villes du Togo, on note que les blessés ont été transportés dans des centres hospitaliers ; les forces de défense et de sécurité ont été déployées sur les principales artères des villes afin de contenir d'une part les débordements des manifestations, mais aussi empêcher la contagion du mouvement à d'autres lieux. Les conducteurs de véhicules sont soumis à des contrôles de pièces et la direction de la police nationale a appelé les populations au calme et à la retenue.

Des organisations sous régionales et internationales ont appelé les protagonistes au dialogue et aussi à éviter des actes qui pourraient porter atteinte aux droits des citoyens. Des organisations locales¹⁸ ont initié des cadres de rencontre afin de permettre aux protagonistes d'échanger équitablement leur point de vue sur la crise et trouver des voies et moyens pour une sortie de crise.



Lomé, le 06 octobre 2017. Hôtel SARAOKAWA. Débat public organisé par WANEP-Togo en collaboration avec le PNUD autour du thème "Réformes politiques au Togo : quelles solutions pour une sortie de crise" ? Ce débat a vu la participation de plusieurs hommes politiques togolais de divers bords.

http://news.alome.com/img_photos/LIMG3555.jpg

¹⁷Mmes Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON (Secrétaire nationale de la Convention Démocratique des Peuples Africains, CDPA) et Isabelle AMEGANVI (Vice-présidente de l'Alliance Nationale pour le Changement, ANC) de l'opposition

¹⁸Débat public initié par WANEP-Togo le 06 octobre 2017 avec l'appui financier du PNUD



Le docteur Mohammed Ibn Chambas, chef du bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a rencontré jeudi xx le président togolais, Faure Gnassingbé, qui fait face à une crise politique.
http://static.euronews.com/articles/386973/1024x576_386973.jpg?1504796774

IV - Recommandations

Des recommandations ci-dessous sans être exhaustives, sont proposées afin de contribuer à une sortie de crise, la moins douloureuse possible, pour le Togo.

Au Gouvernement

- Sensibiliser sur les dispositions de la loi 16 mai 2011, pour permettre à l'opinion publique de mieux la comprendre ;
- Le Gouvernement doit initier un dialogue avec les Leaders des partis d'opposition et du parti au pouvoir autour des questions politiques d'actualité, ceci afin de préserver l'intérêt national, l'ordre social, la paix et la cohésion nationale ;

Aux responsables et militants de partis d'opposition

- Sensibiliser les militants au respect des valeurs liées à une manifestation pacifique, en occurrence la loi du 16 mai 2011 ;
- La nécessité pour les militants de partis politiques de respecter la pluralité des opinions sur les médias ;

A la société civile

- La nécessité pour les organisations de la société civile de renforcer leur engagement impartial ;

A la population

- S'abstenir de diffuser sur les réseaux sociaux des images et textes incitant à la haine et à la violence ;

A la communauté internationale

- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et d'autres organisations internationales devraient, à l'instar du rôle qu'elles jouent pour éradiquer les menaces auxquelles l'Afrique de l'Ouest est confrontée, s'impliquer davantage dans une synergie d'action en faveur de l'apaisement du climat sociopolitique au Togo ;

- La Commission de la CEDEAO devrait en particulier, afin d'éviter des rebondissements, examiner de nouveau

le projet d'harmonisation des constitutions de la région CEDEAO, en matière de mandat présidentiel, dans le but d'adopter à l'unanimité la limitation de leur nombre en Afrique de l'Ouest et partant promouvoir une « légitimité » à la présidence de l'institution ;

Conclusion

Au terme de cette analyse de la situation socio-politique actuelle au Togo, on déplore (entre autres) le fait que cette crise, en plus des victimes qu'elle fait, occasionne des dégâts matériels considérables qui aura des répercussions sur le fonctionnement des institutions dont les infrastructures sont en train d'être détruites.

WANEP insiste sur la nécessité de ré-initier un dialogue politique entre les partis d'opposition et le gouvernement, avec le soutien de la Communauté internationale, pour discuter de la crise en cours dans l'intérêt de l'ordre social, de l'unité et de la participation politique inclusive.

Aussi, si la CEDEAO veut arriver à impulser la bonne gouvernance dans ses états membres, elle doit résolument œuvrer à ce que tous ceux-ci ratifient la limitation des mandats présidentiels, pour éviter des situations comme celles du Togo en ce moment et préserver la stabilité politique dans ses états.

Ce document est un rapport thématique spécial du programme WARN (Programme d'Alerte Précoce) de WANEP avec des analyses et des interprétations spécifiques axées sur la démocratie et la gouvernance. Il prend également en compte des données du Système d'Alerte Précoce et de Réponse de la CEDEAO (ECOWARN). Ce rapport analytique couvre la période de juillet à septembre 2017.

Ce rapport interprète les données des pays de la région où les pratiques de démocratie et de gouvernance sont considérées comme de sérieuses menaces pour la sécurité humaine. Par conséquent, pour des fins de l'analyse, le rapport ne considère que les valeurs absolues des incidents au lieu des valeurs comparées à la taille de la population des pays affectés.

RAPPORT

Thématique

JUILLET-SEPTEMBRE 2017